

Image not found or type unknown



## Résilier contrat mobile cause surendettement

Par **forfaitorange**, le **17/09/2011** à **00:23**

Bonjour,rnrn Etant surendetté et fiché a la banque de france, je voudrais faire résilier mon contrat mobile Orange pour cette raison (mon contrat n'est pas arrivé a terme), et je voulais savoir si Orange avait le droit de m'empêcher de reprendre un contrat chez un autre opérateur ?rnrnMerci de votre aide